

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la deux cent soixante-quatrième assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 16 avril 2008.

1/ Ouverture de l'assemblée

2/ Présence des représentants municipaux

M. Martin Mailhot, préfet suppléant  
M. Patrick Langlois, Ascot Corner  
M. Marc-Jacques Gosselin, Bury  
M. Jean-René Ré, Chartierville  
M. Normand Potvin, Cookshire-Eaton  
M<sup>me</sup> Nicole Robert, Dudswell  
M. Yvon Ménard, East Angus  
M. Normand Côté, Hampden  
M. Jacques Blais, La Patrie  
M. Claude Lecomte, Newport  
M<sup>me</sup> Céline Gagné, Lingwick  
M. André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton  
M<sup>me</sup> Solange Bouffard, Scotstown  
M. Jean-Claude Dumas, Weedon  
M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier  
M. Martin Maltais, secrétaire-trésorier adjoint

3/ Adoption de l'ordre du jour

À la demande de M. Claude Lecomte, le point 15 (Vote à la table des maires) du projet d'ordre du jour serait déplacé après le point 5 (Adoption du procès-verbal) et le point 17 Période de questions du public dans la salle après le point 21 (Questions diverses).

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4142**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a accord à procéder à la modification de l'ordre du jour;

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Yvon Ménard, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant:

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Présence des représentants municipaux
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Présence du public dans la salle
- 5- Adoption du procès-verbal  
19 mars 2008
- 6- Aménagement, urbanisme, géomatique et forêt  
Adoption d'une résolution indiquant les modifications que la municipalité d'Ascot Corner doit adopter à son règlement de zonage suite à l'entrée en vigueur du règlement 280-07
- 7- Rapport financier  
Adoption des comptes  
États financiers du secrétaire-trésorier au 31 décembre 2007  
Suivi budgétaire au 31 mars 2008  
Suivi budgétaire – Claude Lecomte  
Avis de motion – emprunt fibre optique
- 8- Étincelles du Bonheur du Haut-Saint-François  
Financement du centre multifonctionnel

- 9- Schéma de couverture de risques incendies
- 10- Environnement
  - Adoption des projets 2008
  - Comité de vigilance - suivi
- 11- Élection du préfet – suivi
  - Résultat du scrutin
  - Entrée en fonction probable
- 12- Site d'enfouissement
  - Eaux de lixiviation
  - Tarifs au site
  - LET – soumission pour les professionnels
  - FIMV – Subvention bioréacteur
- 13- Plan d'action
  - MRC du Haut-Saint-François – composition compétence et fonctionnement actuel
- 14- Prise de la retraite éventuelle du directeur général
- 15- Vote à la table des maires
- 16- Respect envers le personnel
  - Avis sur la politique visant à contrer le harcèlement psychologique
- 17- Période questions du public dans la salle
  - Proposition d'une politique
- 18- Réunions du comité administratif
  - 14 mars 2008
  - 19 mars 2008
- 19- Dépôt des rapports du préfet, du préfet suppléant et des membres du CA
- 20- Correspondance
- 21- Questions diverses
  - Barrage Walter-MacKenzie
  - FIER Estrie
- 22- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE**

4/ Présence du public dans la salle

Aucun point discuté.

5/ Adoption du procès-verbal

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4143**

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Normand Côté, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 19 mars 2008.

**ADOPTÉE**

En guise de suivi, Claude Lecomte demande à ce que le tableau des présences des membres élus du conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-François soit distribué aux membres du conseil. De plus, il suggère que le conseil d'administration de la MRC révise sa position à l'égard de la composition du conseil d'administration du CLD puisque les absences aux assemblées de l'organisme de développement économique sont surtout celles des membres du conseil d'administration de la MRC.

15/ Vote à la table des maires

Claude Lecomte propose que les droits de vote au conseil des maires soient immédiatement modifiés et qu'ils soient établis à une voix par maire. De plus, Claude Lecomte demande que le processus soit enclenché auprès du Ministère des Affaires municipales et des régions afin que le décret 695-95 soit modifié. Un membre informe la table des maires qu'il serait illégal de procéder de façon différente que celle définie et en vigueur dans le décret 695-95 publié dans la Gazette officielle du Québec du 7 juin 1995. Devant cet état de fait, Claude Lecomte modifie sa proposition originale pour qu'elle se limite à sa deuxième demande soit que le processus soit enclenché auprès du Ministère des Affaires municipales et des régions afin que le décret 695-954 soit modifié. Les membres échangent différents points de vue sur le sujet.

Le préfet suppléant, Martin Mailhot, informe de son intention de quitter ses responsabilités de membre du comité administratif pour des raisons personnelles.

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4144**

Sur la proposition de Claude Lecomte, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François dépose une demande auprès de la Ministre des Affaires municipales et des régions pour que soit modifié le décret 695-95 et afin que les voix détenues lors de votes soient appliquées à raison d'une seule par représentant municipal (0 à 10000 de population).

Suite à cette proposition, le vote est demandé.

	POPULATION	VOIES		EN FAVEUR		EN DÉSACCORD	
				POP	VOIES	POP	VOIES
ASCOT CORNER	2622	3	o	2622	3	0	0
BURY	1273	2	o	1273	2	0	0
CHARTIERVILLE	391	1	n	0	0	391	1
COOKSHIRE-EATON	5114	6	n	0	0	5114	6
DUDSWELL	1746	2	n	0	0	1746	2
EAST ANGUS	3434	4	n	0	0	3434	4
HAMPDEN	224	1	o	224	1	0	0
LA PATRIE	810	1	o	810	1	0	0
LINGWICK	623	1	o	623	1	0	0
NEWPORT	826	1	o	826	1	0	0
SCOTSTOWN	612	1	o	612	1	0	0
ST-ISIDORE	799	1	o	799	1	0	0
WEEDON	2781	3	n	0	0	2781	3
WESTBURY	959	1	o	959	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>22214</b>	<b>28</b>		<b>8748</b>	<b>12</b>	<b>13466</b>	<b>16</b>
MAJORITÉ POPULATION		11108				MAJORITÉ	
MAJORITÉ DES VOTES		15					MAJORITÉ

MM Claude Lecomte, Kenneth Coates, Marc-Jacques Gosselin, Normand Côté, Jacques Blais, André Perron et madame Céline Gagné quittent la table des maires.

**Après le décompte, la proposition est REJETÉE à la double majorité**

À ce moment, la réunion est ajournée pour quelques instants, le temps que le directeur général vérifie avec le conseiller juridique de la MRC la légalité de poursuivre la réunion avec la présence des sept maires à la table plus le préfet et sept maires dans l'assistance. Vérification faite, le directeur général informe qu'il est tout à fait légal de poursuivre le déroulement des sujets à l'ordre du jour de la réunion.

6/ Aménagement, urbanisme, géomatique et forêt

Nathalie Laberge et Carolyne Choquette sont présentes pour ce point.

Adoption d'une résolution indiquant les modifications que la municipalité d'Ascot Corner doit adopter à règlement de zonage suite à l'entrée en vigueur du règlement 280-07.

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4145**

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyé par Normand Potvin, IL EST RÉSOLU Conséquemment à l'adoption du Règlement n° 280-07 « *Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC intitulé « Règlement modifiant le Règlement n° 124-98 édictant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC intitulé « Schéma d'aménagement révisé »* afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Ascot Corner, le plan d'urbanisme et le règlement de zonage de la municipalité de Ascot Corner devront être modifiés.

**Nature des modifications à apporter**

La municipalité de Ascot Corner devra modifier son plan d'urbanisme et son règlement de zonage de manière à inclure les lots 26B-3 et 26B-7, du rang 11, du cadastre du Canton d'Eaton, dans la circonscription foncière de Compton à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

Le présent document est adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 48 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**ADOPTÉE**

7/ Rapport financier

Adoption des comptes

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4145**

Sur la proposition de Nicole Robert, appuyée par Yvon Ménard, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Salaires :	mars 2008	38485.47 \$
Comptes à payer :	mars 2008	289959.21 \$

**ADOPTÉE**

Je, soussigné, Claude Brochu, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

---

Claude Brochu, secrétaire-trésorier

États financiers du secrétaire-trésorier au 31 décembre 2007

Martin Maltais présente l'ensemble des états financiers en faisant ressortir les écarts entre les prévisions au 31 décembre telles que présentées aux élus lors de l'assemblée d'octobre 2007. Les surplus de chacun des départements sont aussi passés en révision. Claude Brochu souligne que les états financiers du vérificateur seront différents puisqu'ils comprendront ceux du FIER Estrie, de la SOLIDE de la MRC du Haut-Saint-François et du CLD du Haut-Saint-François.

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4146**

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** de procéder à l'adoption du dépôt des états financiers au 31 décembre 2007 du secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

Correction – caution d'exécution Intersan (collecte sélective)

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4147**

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** de procéder au remboursement du dépôt d'exécution relié aux travaux de la collecte sélective à l'endroit d'Intersan, et ce, au montant de 5000 \$.

**ADOPTÉE**

Correction – subvention dédiée au schéma de couverture de risques incendies

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4148**

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Normand Potvin, **IL EST RÉSOLU** d'annuler le montant à recevoir en subvention dédiée au schéma de couverture de risques incendies à raison de 20000\$ par année sur deux ans.

**ADOPTÉE**

Suivi budgétaire au 31 mars 2008

Claude Brochu présente l'ensemble des états financiers au 31 mars 2008. Tout est conforme au budget adopté.

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4149**

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le dépôt du suivi budgétaire au 31 mars 2008.

**ADOPTÉE**

Suivi budgétaire – Claude Lecomte

Ce point est remis.

Avis de motion – emprunt fibre optique

Avis de motion est donné par Jean-René Ré à l'effet qu'un projet de règlement d'emprunt pour la fibre optique sera déposé à une séance ultérieure du conseil de maires.

8/ Étincelles du Bonheur du Haut-Saint-François

Financement du centre multifonctionnel

Avis de motion est donné par Jean-Claude Dumas qu'un projet de règlement de quote-part visant à financer le centre multifonctionnel des Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François sera déposé à une séance ultérieure du conseil des maires.

9/ Schéma de couverture de risques incendies

Martin Maltais expose l'avancement des travaux dans ce dossier. Comme une rencontre a eu lieu récemment avec M. Claude Labrie, chargé du dossier à Québec, il est en mesure d'annoncer que quelques détails sont à finaliser et que la plus grosse problématique réside dans la force de frappe de l'Est de la MRC, celle-ci n'est toujours pas optimale. Solange Bouffard mentionne qu'en ce qui concerne la Ville de Scotstown, toutes les ententes requises ont été ratifiées. Elle se questionne sur ce qui peut advenir dans le dossier en ce qui a trait à sa Ville. Martin Maltais fera certaines vérifications auprès de M. Claude Labrie afin de fournir d'avantage d'informations.

10/ Environnement

Adoption des projets 2008

**RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2008-04-4150**

Sur la proposition de Patrick Langlois, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** d'accepter les projets retenus en environnement pour l'année 2008 au montant de 35 485 \$ en conformité avec le budget.

**ADOPTÉE**

Comité de vigilance

Une rencontre d'information a eu lieu le 9 avril dernier afin d'amorcer la démarche de mise sur pied de ce comité. Comme certains organismes étaient absents, ils seront invités de nouveau dans le cadre d'une seconde rencontre.

11/ Élection du préfet - suivi

Résultat du scrutin

Le tableau dressant le résultat du scrutin est déposé aux élus. Marc Reid présent dans la salle, a été élu. Les membres du conseil le félicitent pour sa nomination.

Entrée en fonction probable

La date d'entrée en fonction annoncée est le 21 avril 2008.

12/ Site d'enfouissement

Eaux de lixiviation

Le comité administratif recommande au conseil des maires de donner un mandat de supervision à la firme Teknika dans les opérations et le traitement des eaux de lixiviation. De plus, il recommande que soit engagé un technicien dans les plus brefs délais.

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4151**

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Jean-Claude Dumas, **IL EST RÉSOLU** de donner un mandat de supervision à la firme Teknika et de procéder à l'affichage d'un poste de technicien qui effectuera les tâches reliées au traitement des eaux de lixiviation du site d'enfouissement de la MRC du Haut-Saint-François. **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de combler le poste de technicien temporairement, si le besoin était nécessaire.

**ADOPTÉE**

Tarifs au site

Ce point est reporté.

LET – soumission pour les services professionnels

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4152**

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François amorce les démarches afin d'aller en appel d'offres pour des services professionnels visant l'élaboration d'un mandat afin que soit élaboré un devis de construction du futur LET de la MRC du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉE**

Fonds Municipal Vert – Subvention bioréacteur

Claude Brochu annonce que la subvention attendue depuis un bon moment de 350 000 \$ pour le projet de bioéacteur aérobie en est à l'étape de signature du protocole.

13/ Plan d'action

MRC Haut-Saint-François – composition compétence et fonctionnement actuel

Le document préliminaire est déposé aux élus pour commentaires.

14/ Prise à la retraite éventuelle du directeur général

Ce point sera discuté après l'entrée en fonction du nouveau préfet, lors d'un atelier de travail.

16/ Respect envers le personnel

Avis sur la politique visant à contrer le harcèlement psychologique

Le projet est déposé à la table des maires. Une copie a aussi été déposée au syndicat pour commentaires.

18/ Réunions du comité administratif

**RÉSOLUTION N° 2008-04-4153**

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** d'entériner les décisions prises lors des réunions du comité administratif du 14 et 19 février 2008.

**ADOPTÉE**

19/ Rapport du préfet suppléant, des membres du CA et du comité de développement

Rapport verbal est fait par chacun des membres du CA.

20/ Correspondance

Mise en filière

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, la correspondance est versée aux archives.

21/ Questions diverses

Table des MRC de L'Estrie

Une séance d'information sera donnée en mai prochain par la Table des MRC de l'Estrie. Les principaux thèmes traités seront le traitement des infractions à la réglementation municipale, l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales (fosses septiques), le fonctionnement d'un comité consultatif en urbanisme (CCU) et les devoirs du conseil en matière de gestion de dérogations mineures. Les élus locaux sont invités à s'inscrire en grand nombre.

Barrage Walter-MacKenzie

La Députée Johanne Gonthier informe qu'elle effectue certaines approches auprès de fonctionnaires du centre d'expertise hydrique afin de permettre un dénouement favorable dans ce dossier.

FIER Estrie

Les états financiers ont été produits. Les investissements sont peu nombreux mais ils sont sécuritaires.

17/ Période de question du public dans la salle

Mme Lynne Martel-Bégin, Bury

Mme Bégin questionne l'assemblée à savoir qu'en est-t'il de la norme de rejet des étangs de lixiviation à l'égard du phosphore. Claude Brochu mentionne que la norme de rejet sera abaissée à 1 mg/litre.

22/ Levée de l'assemblée

Jean-Claude Dumas propose la levée de la séance à 21 h 15.

---

Claude Brochu  
Secrétaire-trésorier

---

Martin Mailhot  
préfet suppléant